

Montrouge, le 12 juin 2019

Le Crédit Agricole signe un accord opérationnel avec la Région Occitanie et le Fonds Européen d'investissement (FEI) pour la distribution de nouveaux prêts à l'agriculture en Occitanie

Quatre Caisses régionales de Crédit Agricole implantées sur le territoire de la région Occitanie*, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et le Fonds Européen d'Investissement (FEI) officialisent la signature d'un partenariat dans le cadre du fonds FOSTER TPE-PME Agri (2). Cet accord opérationnel porte sur une enveloppe de 4,2 M€ (1,97 M€ de crédits Région et 2,23 M€ de FEADER) qui permettra de mobiliser 21 M€ de prêts bancaires à destination des entreprises agricoles et agro-alimentaires d'Occitanie, sur une période de 3 ans.

Ce portefeuille de nouveaux prêts à l'agriculture cible les thématiques d'investissement telles que la modernisation des élevages, les productions végétales spécialisées, les exploitations liées à la transformation et à la commercialisation des produits de la ferme. Les investissements corporels, incorporels ainsi que le BFR entrant dans le cadre de ce programme bénéficieront de conditions financières plus attractives et de garanties allégées.

Ce type de programme est en cours de développement dans d'autres régions françaises, mais également au niveau national dans le cadre du Grand Plan d'Investissement lancé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Le groupe Crédit Agricole a déjà fait valoir qu'il souscrirait à ces programmes afin de faire bénéficier à ses clients agriculteurs des garanties proposées et ainsi des meilleures conditions pour investir.

« Nous nous félicitons du lancement de ce partenariat entre la Région Occitanie, le FEI et le groupe Crédit Agricole. Ce dispositif va nous permettre de répondre à notre objectif qui est d'apporter des solutions d'accompagnements performantes à nos clients agriculteurs. Nous souhaitons développer ce type de coopération sur d'autres territoires » indique Jean-Christophe Roubin, Directeur de l'Agriculture chez Crédit Agricole S.A.

(1) Caisses régionales de Nord Midi-Pyrénées, Pyrénées Gascogne, Sud-Méditerranée et Toulouse 31.

(2) FOSTER TPE-PME est constitué de 4 fonds de fonds - dont le fonds dit « Agri » - produisant un fort effet levier au service des entrepreneurs. Abondé par 135,5 M€ de la Région et des fonds européens (FEDER et FEADER) ainsi que par 7,5 M€ du FEI, FOSTER TPE-PME-AGRI est le dispositif financier global mobilisant des fonds européens le plus important actuellement mis en œuvre sur le territoire français. Son action couvre tout l'éventail de l'ingénierie financière : prêts, garanties, participations en haut de bilan.

CONTACTS PRESSE GROUPE CREDIT AGRICOLE

Olivier Tassain + 33 1 43 23 25 41
Caroline de Cassagne + 33 1 49 53 41 72

olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr
caroline.decassagne@ca-fnca.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info



Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole



creditagricole_sa